
Renvoi au comité d'agriculture de l'adresse du citoyen Carrat, entrepreneur des approvisionnements d'une partie de la route de Paris à Toulouse, qui annonce ne pas trouver d'ouvrier pour cette entreprise, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'agriculture de l'adresse du citoyen Carrat, entrepreneur des approvisionnements d'une partie de la route de Paris à Toulouse, qui annonce ne pas trouver d'ouvrier pour cette entreprise, lors de la séance du 24 pluviôse an II (12 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 602;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_35257_t1_0602_0000_13

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Victoire, citoyens, etc..
 Et toi, salutaire Montagne
 Que tu fais d'heureux à la fois !
 Qu'à la ville, qu'à la campagne,
 L'on vante chaque jour tes loix (bis).
 Tu sus vaincre tous les obstacles,
 Tu sus apaiser nos fureurs
 Et pour détruire nos erreurs,
 Tes décrets seront nos oracles.
 Victoire, citoyens, etc...

Egalité, loi douce et sage,
 Sur nos climats règne à jamais,
 De notre bonheur soit le gage
 Et verse sur nous tes bienfaits (bis).
 Que le pauvre dans sa chaumière
 Sente l'effet de ton pouvoir
 Et qu'il ne tremble plus de voir
 Du riche la démarche altièrre.
 Victoire, citoyens, etc...

Liberté, déesse chérie,
 Descend du ciel sur tes enfants.
 Amour sacré de la patrie
 Enflamme nos cœurs et nos sens (bis).
 Que tout cède, sous ta puissance,
 Rend au peuple sa majesté,
 Rend à l'homme sa dignité,
 Soit la gardienne de la France,
 Citoyens, célébrons la sainte liberté.
 Jamais (bis) un nom plus grand ne peut être
 [chanté.]

Le cortège dans le même ordre, précédée d'une musique guerrière, s'est rendu auprès de l'arbre de la liberté, où on a chanté plusieurs hymnes et chansons patriotiques, et particulièrement l'hymne chéri des Marseillois, qui inspirera toujours l'enthousiasme le plus sublime. Après avoir dansé une farandole et après les cris mille fois répétés de « Vive la République ! Vive la Montagne ! » on a continué la marche vers la place de la Fraternité où la Société venoit de planter un chêne, surmonté du bonnet de la Liberté. L'inauguration en a été faite, par des chants en l'honneur de la fraternité dont il est le symbole; de là on s'est transporté dans la maison d'un des sociétaires où un repas frugal étoit préparé, et pendant lequel, la concorde et la fraternité la plus piquante (*sic*) ont régné; la joie pure brilloit sur tous les visages et s'est manifestée par nombre de chansons et de toasts portés à la République, à la Montagne, etc.

Un membre a chanté la ronde suivante qu'il avoit composée à l'occasion de la fête.

Air de la Bonne aventure, ô gué !

Vive la Société
 De nos vrais sans-culottes !
 C'est là que l'on a quitté
 Les vieilles marottes !
 Ni titres, ni dignités,
 Ni marquisats, ni comtés,
 Rien que patriote O gué,
 Rien que patriote.

Livrons-nous à la gaieté ;
 Remplissons nos verres.
 C'est pour boire à la santé
 De nos volontaires.
 La paix, par un bon traité

Les renvoiera cet été
 Embrasser leurs frères, ô gué ! (bis)

Jeunes filles sans amour,
 Prenez patience,
 Ils reviendront triomphants
 Vous remettre en danse,
 Mais ne perdez plus de temps,
 Employez tous vos instants
 A peupler la France, ô gué ! (bis)

Que cet avenir de l'amour
 Point ne vous désole
 Et qu'attendant leur retour
 Bacchus vous console.
 Chacun lors aura son tour,
 L'un la nuit, l'autre le jour,
 Ça ira bien plus drôle, ô gué (bis)

Allons frères, trinquons tous
 A la République.
 De vider les plus grands coups
 Qu'un chacun se pique,
 Point de souci, de chagrin
 Lorsque l'on est dans le sein
 De la république, ô gué ! (bis)

Que d'un banquet si charmant
 La mémoire dure,
 De notre bonheur constant
 Quel meilleur augure,
 Oui, dans un aussi doux moment
 Chacun trouve amusement
 Sa bonne aventure, ô gué (bis)

A la fin de cette ronde, la fête fut continuée par un bal qui s'est prolongé jusqu'à dix heures du soir et fut couronné par un second repas où une collecte faite en faveur des indigents du canton fut versée dans la caisse de secours. Aucun mot. La solennité entière a offert le spectacle réjouissant d'un peuple libre, dont les vertus, font tous les frais de ses réjouissances.

G. MAUGAR (*présid.*), SAVOURÉ (*secrét.*).

3

Antoine Carrat, entrepreneur des approvisionnements d'une partie de la route de Paris à Toulouse, dans le district d'Argenton, expose qu'il ne peut trouver d'ouvriers pour cette entreprise.

Renvoi au comité d'agriculture (1).

4

La citoyenne veuve Couteras demande le paiement d'une modique pension qu'elle a sur le ci-devant clergé & les économats.

Renvoyé au comité de liquidation (2).

5

La société républicaine et montagnarde de Besançon annonce les preuves multipliées de civisme données par la société des citoyennes

(1) P.V., XXXI, 199.

(2) P.V., XXXI, 199.